



Sébastien **CHIMOT** et son équipe

-AVRIL 2015-

La vérité sur un vote...

Chère Créçoise, cher Créçois,

Vous n'ignorez pas que depuis le 9 mars dernier, Bernard CAROUGE a été placé dans le Fauteuil de Maire par 13 voix seulement, sur 27 Conseillers Municipaux que compte le Conseil, 13 électeurs sur un total de 2885 que compte notre liste électoral ; il est donc le Maire de 13 Créçois sur presque 4300 habitants !

Vous avez été très nombreux à me Faire partager votre incompréhension et même, à me Faire part de votre profonde indignation.

Je comprends le sentiment de trahison que les électeurs de Michel HOUEL ressentent aujourd'hui. Et comme beaucoup d'entre-vous, je n'approuve pas la méthode employée.

Je considère qu'un an seulement après l'élection municipale, **l'honnêteté intellectuelle aurait dû conduire la majorité à démissionner, afin de provoquer de nouvelles élections et de redonner**

la parole aux électeurs Créçois. Mais cette hypothèse n'a bien évidemment pas été retenue par Michel HOUEL, craignant le résultat des urnes pour son poulain.

Lors de ce scrutin interne au Conseil Municipal, deux candidats se sont présentés pour le mandat de Maire : Bernard CAROUGE Conseiller Municipal et Christine AUTENZIO 1^{ère} Adjointe. N'ayant pas moi-même de majorité au Conseil, nous avons apporté nos quatre voix à Christine AUTENZIO, **avec son accord et sans aucune contrepartie**, considérant qu'elle était la plus légitime après avoir travaillé durant deux mandats comme adjointe au Maire.

Mais c'était sans compter sur la détermination de Michel HOUEL et d'une petite partie de son équipe à installer Bernard CAROUGE dans son Fauteuil. **Je veux dénoncer ici les méthodes employées pour faire changer d'avis tel ou tel élu** qui souhaitait soutenir la

./... >>

candidature de Christine AUTENZIO et même les intimidations et la pression qu'elle a eu à subir pour ne pas être candidate . Ces méthodes sont d'un autre temps !

Ces manœuvres et ces pressions ont conduit Christine AUTENZIO à organiser elle-même, contre toute attente, sa défaite en demandant à une élue qui avait pourtant décidé de la soutenir, de voter pour Bernard CAROUGE. Elle était parfaitement consciente que cette décision entraînerait la victoire du candidat de Michel HOUEL. La pression sur les épaules de la 1^{ère} Adjointe était sans doute trop forte...

Le baroud d'honneur de Michel HOUEL aura donc été de "couper la tête" de sa 1^{ère} Adjointe, sa loyale collaboratrice depuis plus de quatorze années !

La majorité municipale est clairement divisée aujourd'hui. Dans ces conditions, vous comprendrez que **Bernard CAROUGE n'a aucune légitimité pour être le Maire de Crécy-la-Chapelle.**

Chère Créçoise, cher Créçois, avec Gaëlle LARONCHE, Pierre LIND et Vincent SEITA, je veux vous assurer de notre Fidélité et de notre loyauté envers chacune et chacun d'entre-vous.

Nous ne pouvons taire ces manipulations qui ont conduit Bernard CAROUGE à la tête de notre commune; nous ne pouvons taire les arrangements et les intimidations qui ont conduit Christine AUTENZIO à organiser sa propre défaite, alors même qu'elle avait travaillé aux côtés de Michel HOUEL depuis de si nombreuses années.

Nous n'avons jamais dérogé à notre vision d'avenir pour Crécy-la-Chapelle. Je puis vous assurer que nous resterons vigilants sur toutes les affaires de la commune, toujours dans l'intérêt général des Créçois. Nous continuerons également à vous en informer.

Vous pouvez compter sur mon équipe. Vous pouvez compter sur moi !

**Redonnons la parole
aux électeurs Créçois !**

*Bien fidèlement,
Sébastien Chimot*

Vous pouvez nous contacter via mon blog à l'adresse suivante :

www.sebastienchimot.fr